

Histoire du sport,
relations internationales,
et influences étrangères.

L4, FSSEP Lille 2006-2007, H. Groenen

Plan

1. Introduction et problématisation
 2. Histoire du sport et relations internationales
 - 2.1. Les JO antiques
 - 2.2. les JO modernes
 - 2.3. Représentativité sportive internationales et politiques sportives gouvernementales
 - 2.4. Relations internationales et régimes autoritaires
 - 2.4. Ingérences internationales
 - 2.5. Les Jeux interalliés
 3. Histoire du sport et influences étrangères
 - 3.1. Diffusion de pratiques corporelles, de disciplines sportives, de méthodes de gymnastique et d'éducation physique
 - 3.2. Assimilation et acculturation de disciplines sportives et méthodes
 - 3.3. influences étrangères et méthodes d'entraînement
- Conclusion

1. Introduction et problématisation

■ Statut et fonction du sport dans les relations internationales:

- Le sport est un indicateur des relations internationales entre pays et cultures, mais il participe aussi à la construction de ces rapports,
- Relations de type pacifiques, d'échanges, d'alliances/concurrentielles, conflictuelles, de domination
- Statuts et fonctions possibles du sport dans les relations internationales : rôle de fraternité, de paix/d'impérialisme, de nationalisme
- Utilisation du sport à des fins idéologiques, politiques

■ Différentes formes d'influences étrangères:

- Implantation et diffusion de modèles de pratiques corporelles et de disciplines sportives (exemples : le sport moderne né en Angleterre, des disciplines sportives d'origine étrangère, des méthodes de gymnastique ou d'éducation physique)
- Assimilation et acculturation de disciplines, de méthodes étrangères
- Diffusion de connaissances relatives à l'entraînement

2. Histoire du sport et relations internationales

2.1. Les JO antiques

Les JO antiques sont l'occasion d'établir des relations avec différents peuples environnants.

- Ils instaurent une paix entre peuples en guerre
- Ils établissent une différence entre les grecs et les peuples considérés comme étant barbares qui sont exclus des JO

2.2. Les JO modernes

- Suite à la première guerre mondiale, les perdants ne sont pas admis aux JO : JO d'Anvers de 1920 et JO de Paris de 1924. Les JO marquent une différence entre les pays.
- Pas de JO en 1916, alors que les JO sont sensés marquer la paix entre les peuples.
- Dans le contexte de la guerre froide qui sévit après la Seconde Guerre mondiale, les JO sont l'occasion pour chaque camp (bloc de l'Ouest rattaché aux pays capitalistes et bloc de l'Est regroupant des pays communistes) de montrer sa puissance et sa supériorité. Le sport est un moyen pour montrer la puissance d'un régime politique (capitalisme / communisme), elle sert de vitrine politique, de propagande d'un système politique. Une forte opposition entre les EU et l'URSS s'observe aux JO de Helsinki de 1952, avec une recherche importante de résultats sportifs.
- L'URSS entre sur la scène sportive internationale en 1946 et adhère au CIO alors qu'elle était restée en dehors jusque là. Elle fait alors le choix d'un affrontement direct au sein des structures sportives traditionnelles. L'URSS entraîne d'autres pays sur la même voie.
- En 1954, le ministre des affaires étrangères refuse l'entrée en France de Zatopek (coureur russe), ce qui est une violation de la neutralité sportive.
- Nombreux boycotts des JO : Melbourne 1956, Moscou 1980, Los Angeles 1984

2.3. Représentativité sportive internationales et politiques sportives gouvernementales

- Les résultats sportifs des athlètes nationaux lors de rencontres internationales sont pris en compte par les acteurs politiques dans la définition des politiques sportives gouvernementales, mais à des intensités différentes selon les périodes. Le sport est alors une vitrine de la grandeur d'un pays et d'un gouvernement.
- Cela s'observe déjà durant le Front Populaire (P. Arnaud, 1993), mais cela va s'accroître après la Seconde Guerre mondiale dans le contexte de la guerre froide (M. Amar, 1987)
- Politique de grandeur de la France menée sous la Ve République dirigée par De Gaulle, qui se répercute dans le secteur du sport (J.L. Martin, 1999)

2.4. relations internationales et régimes autoritaires

- Entre-deux-guerres: la position du Front Populaire (P. Arnaud, 1993). Pour les responsables politiques du Front Populaire : « *Le sport, instrument de paix et de fraternité entre les peuples ; le sport moyen de régénération nationale et d'éducation sanitaire et morale [...]* ». Suite aux JO de 1936, la faiblesse des athlètes français est encore une fois soulignée de façon dramatique. « *Les préoccupations eugéniques côtoient le pacifisme et sont attentives aux taux de réforme des conseils de révision ainsi qu'aux comparaisons, en ce domaine, avec l'Allemagne et l'Italie* ». Mais le souci premier de Jean Zay et de Léo Lagrange : « *est de soustraire l'éducation physique et le sport à la tutelle de l'Armée. Il s'agit de couper court à toute rumeur selon laquelle la France se prépare à la guerre par associations sportives interposées* ». In P. Arnaud, 1993.
- P. Arnaud (1998) a envisagé le sport et les relations internationales sous l'angle des démocraties face aux régimes autoritaires.

2.5. Les Jeux Interalliés de 1919 (T. Terret, 2002)

L'auteur montre que ces jeux sont traversés et animés par différents enjeux : militaires, culturels et symboliques, politiques et diplomatiques, et enfin sportifs. Ces Jeux sont réservés aux membres des forces militaires de l'une des nations alliées. Les perdants de la guerre en sont donc exclus.

■ Des enjeux militaires :

Ces jeux sont conçus comme un événement sportif destiné aux troupes en période de mobilisation. Les jeux marquent la fin de la guerre et le début de la paix. Ils sont conçus comme un hymne à la paix.

Les relations diplomatiques et politiques entre les pays influent sur ces Jeux. Certains pays n'osent refuser l'invitation des Américains, mais se contentent d'un engagement symbolique (Chine). D'autres pays en font une opportunité pour prolonger les liens fraternels noués pendant la guerre (France, Belgique), une commémoration (Australie) montrant que l'histoire se reproduit parfois pour la victoire des forces du bien (Grèce). La Roumanie et la Tchécoslovaquie, en construction politique, ne peuvent refuser l'invitation car ils ne peuvent se permettre de refuser l'affichage d'une existence culturelle. D'autres pays refusent toutefois, pour des raisons politiques (Pologne, Russie).

- Des enjeux culturels et symboliques:

L'initiative des Jeux Interalliés provient de la Young Men's Christian Association (YMCA). Elle en assure le financement de l'organisation et fournit la plupart des équipements et experts.

T. Terret montre que ces efforts sont liés à « *des enjeux de la diffusion de la culture sportive et des valeurs américaines en direction des alliés* ». Il précise : « *au-delà de son œcuménisme, l'action de la YMCA pendant la WWI et dans les Jeux Interalliés est liée à des enjeux culturels visant à diffuser un modèle d'homme dont l'archétype est le "chrétien musclé"* ». Ce processus est qualifié d'« *prosélytisme religieux et impérialisme culturel* ». Contrairement à ce qui se produit ailleurs, où l'on privilégie la rigueur de la gymnastique collective, la YMCA utilise le sport comme outil irremplaçable d'éducation et de formation du caractère. La société américaine depuis longtemps fait une place importante au sport.

- Ainsi « les Jeux interalliés ont pu constituer un outil privilégié d'acculturation » pour la YMCA, et le sport fait partie des éléments que l'on souhaite véhiculer chez les alliés. In T. Terret, 2002.

- A côté des jeux, il faut tenir compte des camps dans lesquels se trouvent les soldats des forces alliés. Des activités y sont organisés, parmi lesquelles la pratique sportive. Plusieurs sports sont encouragés, en particulier le football, la boxe, l'athlétisme, le volley ball, le basket ball, le base ball.

- Des enjeux politiques:

Les jeux de 1919 sont « *une manifestation symbolique destinée à consacrer l'alliance entre les vainqueurs et, simultanément, le rejet des vaincus, non invités pour l'occasion. Ce premier boycott sportif à une telle échelle s'inscrit d'ailleurs dans un ensemble de mesures prises aussi bien au niveau international [...] qu'au niveau français* ».

Mais le sport a pu aussi servir des intérêts contraires au sein du même camp. T. Terret montre que les Jeux interalliés ont permis aux Etats-Unis de « *renforcer leur position hégémonique en imposant une certaine vision du monde tout en reléguant les Français à un rôle de faire valoir* ».

2.6. Ingérences internationales :

a. Le cas du judo au Japon

Le judo créé au Japon est à l'origine une méthode d'éducation avant d'être un sport. Il est très marqué le bushido, le code moral du samouraï, lui-même issu du zen (une école indépendante du bouddhisme). Dans ces conditions, l'honneur, le courage, le respect sont au cœur de la culture du judo.

Avant la Seconde Guerre Mondiale, le Japon voit se développer un gouvernement militariste et extrémiste aux fortes aspirations d'expansion. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, et du conflit qui oppose le Japon et les Etats-Unis d'Amérique, les autorités américaines interdisent en 1945 la pratique du judo dans les instances éducatives japonaises (A. Guttman, L. Thompson, 2001). En effet, le judo est utilisé dans les combats contre les Américains. Il est utilisé aussi pour former la jeunesse, lui transmettre des valeurs, et pour former les soldats volontaires pour les forces armées impériales. Il faut attendre 1948 pour que le judo y réapparaisse, mais 1950 pour qu'il soit à nouveau officiellement autorisé dans les instances éducatives. Ceci reste conditionné néanmoins par une condition : toute idéologie militariste doit être écartée et le judo doit être pratiqué dans une optique strictement sportive en abandonnant toute référence au bushido (Brousse, 1996).

■ b.Sous le régime de Vichy:

Les autorités allemandes contrôlent la pratique du sport en général et de certaines disciplines sportives, c'est le cas du judo et qui est associé dans les représentation à des activités secrètes et à des milices civiles (Brousse, 1996).

3. Histoire du sport et influences étrangères

- 3.1. Influence du sport moderne anglais sur la l'implantation du sport en Europe et en France (P. Arnaud, 1986)
- 3.2. Influence des EU dans la diffusion de certaines disciplines sportives (basket, volley ball), notamment en Europe lors des Jeux Inter alliés (T. Terret, 2002)
- 3.3. Influence de la France dans la diffusion de disciplines sportives : le cas de la Belgique avec la lutte, le cyclisme, sports mécaniques, escrime (R. Renson, P. Delheye, 2004), le judo (H. Groenen, 2005).

3.4. Différentes influences étrangères

- Période de l'entre-deux-guerres : forte influence étrangère en France, en matière de sport, de méthodes de gymnastiques et d'éducation physique. Cette période correspond à un « *moment de forte intensification de la perception de modèles étrangers* » alors que « *le choix des modèles étrangers de pratiques physiques et sportive se multiplie et se diversifie [...]* » à cette époque (J.P. Saint Martin, 2000).
- D'une manière générale, les pays cités dans l'entre-deux-guerres en France sont peu nombreux : « La Suède, l'Allemagne, l'Italie, les pays anglo-saxons et à un moindre degré les pays de l'Est constituent en particulier pour l'éducation physique les principales références dont l'exemplarité fluctue » (J.P. Saint-Martin, 2000).
- Sur la première moitié du XXe siècle, influence des méthodes de gymnastique et d'éducation physique de pays de l'Europe du Nord en particulier en référence à la Suède, confère la méthode de gymnastique Ling qui influence Demeny et Tissié en France (C. Collinet, 2000) .

3.5. Histoire du sport et Impérialisme culturel

a. Le cas du sport moderne et des sports olympiques (A. Guttmann, 1994)

A. Guttmann a parfaitement montré que certaines disciplines sportives associées au sport moderne étaient diffusées à l'échelle internationale. Il associe ce processus à un « *impérialisme culturel* » et à une « *hégémonie culturelle* ». Il argumente autour des exemples du football, du basket-ball, du base ball. L'auteur illustre aussi ce processus de diffusion à travers le succès rencontré par les Jeux olympiques modernes.

Il montre aussi que ce processus est liée à la position économique et politique des pays dont sont issues ces disciplines.

Mais dans certains cas, cette influence conduit aussi à modifier des disciplines fondées antérieurement. A. Guttmann aborde le judo et souligne l'influence de son introduction aux Jeux olympiques de 1964. Il souligne à travers cet exemple que des valeurs, des formes et/ou structures propres au sport moderne occidental sont diffusées à travers le monde.

Il conclut en montrant que le judo japonais a évolué en s'éloignant de ses traditions sous l'effet du « *dictat du sport moderne* ».

b. Sports exportés des EU, T. Terret 2002

3.6. Influences étrangères et entraînement sportif

Plusieurs historiens ont souligné l'importance des influences étrangères sur les méthodes d'entraînement (J. Duro, 1989; P. Murray, 2000; T. Terret, 2000).

Ces influences s'observent de manière différente selon les disciplines, notamment par rapport aux pays cités en référence.

Exemple durant l'entre-deux-guerres : les EU en matière d'athlétisme, les pays scandinaves en demi-fond.

3.7. Assimilation et acculturation du judo et de ses méthodes d'entraînement et d'enseignement (H. Groenen 2005)

L'assimilation implique l'intériorisation complète, par un groupe dominé, de la culture d'un groupe dominant. Mais cette phase est rarement atteinte, et cette reproduction s'accompagne presque toujours de phénomènes d'acculturation. L'acculturation renvoie à l'ensemble des phénomènes résultant du contact entre groupes sociaux appartenant à des cultures différentes et entraînant des changements dans les modèles culturels initiaux. Les anthropologues ont également montré que les échanges s'opéraient rarement dans un seul sens, même si la relation d'influence est rarement symétrique.

Ces processus ont été étudiés notamment à travers les colonisations opérées par différents pays occidentaux, la présence de groupes sociaux issus de cultures différentes dans les grandes villes américaines, mais aussi dans le champ de l'histoire du sport.

Nous avons un exemple en judo: « *l'histoire du judo apparaît comme celle d'un objet culturel assimilé puis transformé par la société qui l'intègre* » M. Brousse, 2000.

Cette assimilation et cette acculturation se vérifient dans le secteur des méthodes d'entraînement et d'enseignement de judo (H. Groenen, 2005).

Bibliographie

- Amar, Marianne, *Nés pour courir – Sport, pouvoir et rébellion 1944-1958*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987.
- Arnaud, Pierre & Camy, Jean (Dir.), *La naissance du mouvement sportif associatif en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986.
- Arnaud, Pierre, « L'intégration du sport dans l'enseignement secondaire public français. La voie associative. L'OSSU : 1931-1945 », in J.P. Clément & M. Herr (Dir.), *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle : entre l'école et le sport*, Clermont-Ferrand, Editions AFRAPS, 1993, pp. 83-105.
- Arnaud, Pierre, « Le sport français face aux régimes autoritaires (1919-1939) », in P. Arnaud et J. Riordan (Dir.) *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Brousse, Michel, *Le judo, son histoire, ses succès*, Genève, Liber, 1996.
- Brousse, Michel, *Les origines du judo en France de la fin du XIXe siècle aux années 1950. Histoire d'une culture sportive*, Thèse de Doctorat STAPS, Université Bordeaux 2, 2000.

- Collinet, Cécile, *Les courants d'EP en France*, 2000, Paris, PUF.
- Delheye, Pascal & Renson, Roland, « Belgique », in J. Riordan, A. Krüger & T. Terret (Dir.), *Histoire du sport en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 115-147.
- Groenen, Haimo, « Une histoire culturelle et comparée des méthodes d'entraînement de judo en France et en Belgique : intérêts et limites ». In M. Lämmer, E. Mertin, T. Terret (eds.), *New Aspects of Sport History*, St Augustin, Academia Verlag, 2007, Sous presse.
- Guttman, Allen, *Games and empires, Modern sports and cultural imperialism*, New York, Columbia University Press, 1994.
- Guttman, Allen & Thompson, Lee, *Japanese Sports. A History*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2001.
- Martin, Jean-Luc, *La politique de l'éducation physique sous la Ve République. 1. L'élan gaulien (1958-1969)*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- Murray, Phillips, *A History of Sports Coaching in Australia. From sidelines to center field*, Sydney, UNSW Press, 2000.

Saint-Martin, Jean-Philippe, « Conclusion : A propos des influences étrangères », in J.P. Saint-Martin & T. Terret (Textes réunis par), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 317-322.

Terret, Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Terret, Thierry, « Les modèles d'entraînement en France dans les années vingt, diversités, références scientifiques et pressions internationales », in J.P. Saint Martin & T. Terret (Textes réunis par) *Histoire du sport en France dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 145-162.